Le Soussigné chargé d'affaires et Consul général de France au Brésil, a l'honneur de transmettre a Son Excellence Monsieur le Vicomte d'Inhambupe Ministre des affaires Etrangères, la copie d'une lettre qu'il vient de recevoir de Mr. le Contre amiral commandant la station de S. M. T. chretienne en cette rade par laquelle il demande l'autorisation de pouvoir faire un travail hydrographique destiné a exercer les jeunes Eleves de la Marine Royale, et dont le resultat sera a l'avantage des deux gouvernements.

Le Soussigné prie Son Excellence de presenter cette demande a Sa Majesté Imperiale, et de lui en faire connaitre la reponse.

Il renouvelle a Son Excellence l'assurance de sa haute consideration.

Rio de Janeiro ce 4 aout 1826.

Le Comte de Gestas

Copie

Marie-Therese, rade de Rio de janeiro, 2 aout 1826.

Monsieur Le Comte

Le travail hydrographique des Côtes du Brésil dont s'est occupé M. Le Contre-Amiral Bon Roussin, ne comprend pas la baie de Rio-de-Janeiro, et cependant cette partie du Littoral mérite, à cause de son importance, d'être connue. J'ai donc eu l'idée de profiter de mon séjour dans ce port, pour en faire lever le plan. Mon but en cela, est de compléter les Cartes de Mr. Le Bon Roussin, et de favoriser l'instruction de quelques Eleves de la Marie Thérèse que j'adjoindrai pour cette opération à Mr. Barral Lieutenant de Vaisseau. J'ai en conséquence, l'honneur de vous prier, Monsieur Le Comte, de vouloir bien réclamer du gouvernement du Brésil, l'autorisation et les facilités nécessaires pour que cet officier puisse se livrer à ce travail, avant le retour des grandes chaleurs. Lorsque la nouvelle Carte sera achevée, j'en ferai déposer un double à l'Academie de Rio de Janeiro avec les materiaux qui auront servi à sa construction.

Veuillez agréer, Monsieur Le Comte, l'assurance de mes sentimens de considération les plus distingués

Signé Le Contre Amiral
Rosamel.

pour Copie Conforme
Le Chargé d'Affaires et Consul Général de France au Brésil
Comte de Gestas